

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Numéro d'ordre du marché : **CONS 17-174854**

Objet du marché

**Acquisition d'un presse-mottes**

Service gestionnaire :

***Secrétariat Général de l'EPLEFPA de Marmilhat***

## ARTICLE.1 : DÉFINITION DES PRESTATIONS

Acquisition d'un presse-mottes au sein de l'exploitation horticole de l'EPLEFPA de Marmilhat.

## ARTICLE 2 : LIEU DES PRESTATIONS

Le presse-mottes sera installé dans la nouvelle serre « maraichage bio » située entre le gymnase dit « du Suquet » et les serres en verre déjà existantes.

## ARTICLE 3 : CALENDRIER

La prestation devra être exécutée dans l'établissement pendant les heures d'ouverture et devra impérativement être terminée si possible pour le **28 février 2018**, au plus tard le **20 mars 2017**.

## ARTICLE 4 : ORGANISATION DES PRESTATIONS

Le titulaire met en place les moyens nécessaires pour réaliser la prestation dans le délai convenu : effectifs, machines, engins appropriés...

## ARTICLE 5 : ACCÈS AUX LIEUX

Les voies sont accessibles sans difficulté particulière. Un plan de circulation sera donné au titulaire du marché au moment de la notification. Les travaux devront avoir lieu en journée.

Les déplacements ne devront pas mettre en jeu la sécurité des apprenants de l'EPLEFPA de Marmilhat.

## ARTICLE 6 : PLAN DE PRÉVENTION

Pour l'ensemble des interventions prévues, un plan de prévention devra être établi en relation avec l'agent de prévention et le secrétaire général de l'EPLEFPA de Marmilhat.

## ARTICLE 7 : DETAIL DES PRESTATIONS

### 7.1 Presse-mottes

- Le presse motte doit être équipé d'un système de remplacement des moules facile à mettre en œuvre. L'accès à ce système doit être aisé ;
- Il sera livré avec un moule de 9\*9 cm
- Il doit être également configuré pour le montage du moule 6\*6 cm, déjà en stock chez le client. Ce moule ne sera donc pas livré par le titulaire du marché.
- Le re presseur et pré presseur doivent être livrés si nécessaire pour le moule de 6 cm.
- La vitesse de la machine doit pouvoir être réglable.

La hauteur de travail sur le tapis doit être conforme à la norme NF X 35 104.

## 7.2 Divers

- La tension de fonctionnement doit être 380V triphasé.
- Il sera monté sur des roues afin de faciliter son déplacement.
- Sa hauteur sera compatible avec l'humidificateur déjà existant chez le client (Hauteur sous l'humidificateur environ 113 cm)
- Le presse-mottes doit être équipé d'une prise de branchement pour l'humidificateur.

## ARTICLE 8 : CONTRÔLE

Sans objet

